



**HAL**  
open science

## Master Droit public

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit public. 2009, Université Lille 2 - Droit et santé.  
hceres-02040447

**HAL Id: hceres-02040447**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040447v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE : LILLE

Établissement : Université Lille 2-Droit et Santé

Demande n°S3100015139

Domaine: Droit, Economie, Gestion

Mention: Droit public

Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

Les objectifs des spécialités sont très bien identifiés et systématiquement mis en relation avec un débouché professionnel. Chaque spécialité obéit à une véritable cohérence interne. Le projet est très bien bâti et repose sur une réelle réflexion de l'équipe enseignante. Le choix a été fait de parcours mixtes (Recherche et Pro) qui n'enferment pas les étudiants dans des spécialités trop étroites. On note, dans les éléments du dossier, une combinaison très pertinente des approches théoriques et pratiques. Les choix effectués permettent une ouverture à la recherche universitaire d'étudiants ayant choisi une spécialisation.

La distinction pro/recherche est estompée dans la première spécialité (droit public général et contentieux public), ce qui permet aux étudiants de choisir entre un métier de conseil juridique ou une orientation vers les carrières de la recherche. Les autres spécialités sont orientées vers des débouchés très précis et incontestablement porteurs (sécurité et défense, droit public des affaires, concours, conseil et métier d'avocat). Le dossier souligne un recentrage appréciable des spécialités offertes autour de thématiques jugées porteuses en termes de débouchés. L'articulation est particulièrement intéressante au sein de la spécialité « droit public général et contentieux publics » entre les débouchés métiers du droit et métiers de l'enseignement et de la recherche. La mention offre une polyvalence des formations qui correspond aux attentes des professionnels du secteur.

La formation proposée a clairement pris en compte le contexte local, professionnel et territorial. Elle est réellement configurée en fonction d'une analyse sérieuse des débouchés, ce que souligne à l'évidence le lien avec de nombreuses institutions du secteur (partenariat, association ou collaboration avec de très nombreux organismes qui peuvent présenter un intérêt pour les étudiants (IPAG, IEP, GRADES, etc.).

Les parcours proposés sont adossés sur des centres de recherche actifs, connus et reconnus. La spécialité droit public général comporte une voie recherche, la spécialité droit de la défense et de la sécurité est adossée à une équipe de recherche très active, les autres spécialités semblent plus professionnelles. On notera le volume non négligeable d'étudiants inscrits en thèse.

La lisibilité des parcours est indéniable; l'acquisition des connaissances est progressive comme il se doit. Les spécialités de M2 sont bien articulées avec le M1, le M1 offrant un tronc commun avec une possibilité de pré-orientation au semestre 2.

L'ouverture à l'international est diversement prise en compte selon les spécialités ; elle est évidente et claire pour la spécialité «Droit de la sécurité», elle l'est beaucoup moins pour les autres spécialités, avec en particulier peu d'échanges avec des universités étrangères ou des organismes à vocation internationale dans les domaines considérés.

L'équipe pédagogique est fort bien structurée ; le responsable de la mention est reconnu. Les partenariats sont nombreux, les stages systématiques en parcours professionnel, de nombreux professionnels interviennent dans la formation.

Le M1 et les différentes spécialités de M2 comportent respectivement les enseignements adéquats pour atteindre les objectifs visés. Une réserve peut être émise : les cours du semestre 2 du parcours «droit public de l'entreprise» semblent hétérogènes et sans lien direct avec les enseignements du premier semestre. L'offre de



séminaire optionnel paraît éclatée en M2 «Droit public général et contentieux publics». On note également l'absence d'épreuve écrite terminale dans cette même spécialité. Les aspects formation à la recherche sont précisés : on trouve ainsi des séminaires méthodologiques et la rédaction d'un mémoire pour les étudiants choisissant les options recherche des spécialités le proposant. Pour autant, il serait souhaitable de mieux expliciter les modules proposés par l'Ecole doctorale.

On regrettera l'absence totale d'indication et de précision sur les dispositions d'évaluation des enseignements ou des UE. On regrettera également les informations partielles et non systématiques (sauf pour la spécialité «Administration générale») concernant le bilan du devenir des étudiants. Il semble qu'il y ait une bonne insertion pour les flux connus. La réorganisation complète de la mention a sans doute permis aux spécialités recherche de ne pas trop souffrir du manque d'attractivité qui les affecte au plan national.

- Points forts :
  - Cohérence des cursus proposés autour de parcours fortement identifiées. Les regroupements proposés (notamment Droit public général et contentieux publics) apparaissent judicieux d'autant qu'ils sont accompagnés d'une organisation adaptée.
  - Souci d'offrir aux étudiants un socle de compétences générales fondamentales quel que soit le parcours de spécialisation choisi en M2 afin de ne pas les enfermer dans une spécialité trop étroite. Cette démarche justifie le choix d'une mixité des parcours à la fois recherche et professionnelle amenant les étudiants à ne se spécialiser qu'en fin de M2 en fonction du type d'exercice choisi (stage ou mémoire) notamment dans le parcours «droit public général et contentieux publics».
  - Formation en parfaite adéquation avec les objectifs professionnels attendus; spécialités visant bien les domaines porteurs en termes d'emploi.
  - Recherche de solutions pour développer l'attractivité des filières recherches mises à mal par la distinction Master Pro/recherche et choix judicieux de gommer cette distinction.
  - Equipe pédagogique très bien composée.
- Points faibles :
  - Faible attractivité de la spécialité «Droit public général et contentieux», mais l'ensemble des solutions à mettre en œuvre et des réformes à effectuer semblent avoir été diligentées.
  - Peu d'informations sur les exercices méthodologiques proposés par l'école doctorale aux étudiants ayant opté pour le parcours «métiers d'enseignant-chercheur». De la même manière, les dispositifs d'accompagnement hormis pour la mention «Administration publique» gagneraient à être mieux explicités.

## Avis par spécialité )

### Droit public général et contentieux publics

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Les responsables de la mention ont su effectuer les regroupements qui convenaient pour tenter de remédier au manque d'attractivité de certaines filières. L'appui sur des filières professionnelles dynamiques est une bonne réaction pour dynamiser l'offre de formation.

- Points forts :
  - Très bonne réaction de l'équipe dirigeante pour allier efficacement et sans artifice une filière recherche souffrant d'un manque d'attractivité et une filière plus professionnelle très porteuse.
  - Maquette très bien conçue.
  - Grand oral.
  - Combinaison de l'approche théorique et pratique.
- Points faibles :
  - Doit faire ses preuves en matière d'attractivité dans les années à venir, mais a toutes les chances d'obtenir de bons résultats.
  - Absence d'épreuve écrite de contrôle.
  - Pas d'indication sur les modalités du contrôle continu.



## Droit de la défense et de la sécurité

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A

La formation proposée est encore attractive, malgré, semble-t-il, une certaine baisse. Le diplôme est fortement soutenu par des partenariats solides avec des organismes extérieurs. La maquette est très cohérente.

- Points forts :
  - Continuité d'un diplôme qui a largement fait ses preuves.
  - Domaine très porteur.
  - Attractivité de la formation.
  - Stage auprès d'organisations et institutions réputées.
  - Bon partenariat avec des organismes extérieurs.
  - Cohérence du parcours.
  - Bonne maquette.
  - Bonne équipe pédagogique.
- Points faibles :
  - Absence d'enseignements de science politique, pas de politistes dans l'équipe pédagogique.
  - Une attractivité qui semble en baisse.
- Recommandation :
  - Déterminer les causes de la baisse d'attractivité et les moyens d'atteindre les objectifs souhaités en matière d'effectifs pour les années à venir.

## Droit public de l'entreprise

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A

Le domaine de la spécialité est très porteur et repose sur des compétences reconnues. La mixité du parcours en fait son attractivité, qui semble en hausse.

- Points forts :
  - Mixité du parcours.
  - Polyvalence de la formation.
  - Bon positionnement sur le marché de l'emploi.
  - Bonne maquette, bonne conception des objectifs et des moyens de les atteindre.
- Points faibles :
  - Le lien entre les cours du premier semestre et ceux du second.
  - Ouverture à la recherche.
- Recommandation :
  - Il serait peut-être souhaitable d'ouvrir aux étudiants qui ont choisi la voie recherche les modules de méthodologie proposés par l'école doctorale.

## Administration publique

- Appréciation (A+, A, B ou C) : A

La formation a fait ses preuves et le domaine de la préparation aux concours est très porteur. L'équipe pédagogique ne pose aucun problème, les collaborations avec les organismes extérieurs de formation semblent réelles.



- Points forts :
  - Préparation aux concours de la fonction publique.
  - Bonne collaboration avec les organismes extérieurs de formation.
  - Adaptation de l'offre de formation aux concours.
  - Stage obligatoire.
  
- Points faibles :
  - La préparation aux épreuves de culture générale semble insuffisante.
  - Aucun élément sur le lien avec les formations proposées par l'Institut d'Etudes Politiques.

## Commentaire et recommandations

- Ajouter un cours de Droit public des affaires au sens large (droit public économique + contrats publics) en M1 pour ceux qui ne choisirait pas la spécialité de M2 approfondissant ces thèmes.